



Mairie de Plainval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 09 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, Maire.

Date de Convocation : 02/06/2026
 Date d'affichage : 02/06/2026
 Membres en Exercice : 11
 Membres Présents : 7
 Membres votants : 11

Présents : Messieurs Taylor BETHELMY, Samuel DOVERGNE, Bertrand CAUWENBERGHS, Nicolas BAUDE, et Thierry LAUDE Mesdames Kathleen VENTURA, Marie-Thérèse LECUYER - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés :

Pouvoirs : Sandrine PINTO GIUDICI, Véronique COINTREL, Mathieu HERTIER, Sylvie LEBLOND,

Secrétaire de séance : Nicolas BAUDE

Délibération 45-2026

Demande de subvention auprès du conseil départemental pour les travaux de rénovation de l'école de Plainval

Vu le devis de l'entreprise Wagnerenov' d'un montant de 12421.60 € HT retenu et approuvé par le conseil municipal pour réaliser les travaux de rénovation de la toiture de l'école, Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, selon le plan de financement ci-dessous :

MONTANT SUBVENTIONNABLE DU PROJET	MONTANT HT	%
Montant de subvention sollicité	4 720.21 €	38 % (taux communal)
TOTAL DES SUBVENTIONS	4 720.21€	38%
Part du porteur de projet (Autofinancement)	7 701.39€	72%
TOTAL	12 421.60€	100

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE le plan de financement ci-dessus, tel que présenté,
CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

A Plainval, le 10 juin 2026
 Le Maire,
 BETHELMY Taylor